

Dans un contexte difficile de crise économique, d'essor du chômage et de progression du Front National, la création de l'ANAFE a permis au Syndicat de la magistrature de s'investir dans un collectif particulièrement riche et organisé, dont l'importance n'a fait que croître au fil des années.

De l'observation et la visite des zones d'attente en passant par les combats contre la délocalisation des audiences du Juge des libertés et de la détention jusque sur le tarmac des aéroports, le Syndicat de la magistrature salue et soutient activement les luttes de l'ANAFE. L'intervention d'une association aux frontières et dans les zones d'attente est aussi devenue un outil plus que nécessaire à rendre visible tout un pan d'une politique migratoire toujours plus rigide et excluante. L'actualité rend malheureusement toujours plus indispensable le combat collectif contre les atteintes aux droits des étrangers aux frontières, que celles-ci soient nationales ou européennes : le soutien à l'ANAFE n'en est que plus fondamental.

Fait le 27 février 2020

Katia Dubreuil, Présidente du Syndicat de la magistrature